

## SEISME AU JAPON

# EDF offre son assistance technique au Japon

Alors que la situation radiologique s'est sensiblement dégradée autour de la centrale de Fukushima ces dernières heures, le groupe EDF, par la voix de son président, se déclare prêt à apporter une assistance technique au Japon.

EDF se prépare à envoyer de l'assistance technique au Japon pour aider Tepco à faire face aux conséquences du tsunami, a confirmé Henri Proglio à l'occasion d'une interview sur RTL ce matin (*Retrouvez le script intégral de cette interview en ligne sur e-toile*).

« On se prépare à ne pas être seulement spectateur, mais également acteur et à faire preuve de solidarité vis-à-vis de nos collègues japonais », a-t-il déclaré.

L'assistance prendra la forme d'envoi de matériel déjà identifié et prêt à être expédié. Il s'agit prioritairement de l'expédition de 100 tonnes d'acide borique<sup>1</sup>, faisant suite à une demande exprimée par Tepco pour poursuivre le refroidissement des réacteurs. Des robots, des systèmes de détections et des équipements nécessaires en matière de radioprotection lors d'une crise nucléaire vont également être mis à la disposition de Tepco.

Au-delà de la situation d'urgence sur la centrale de Fukushima, Tepco a sollicité l'aide du groupe EDF pour compenser la perte des moyens de production et rétablir les réseaux au plus tôt. ERDF est pleinement associé à cet effort.

### Point sur la situation technique du site de Fukushima Daiichi

Les informations disponibles en France sur la situation complexe actuellement en cours à la centrale de Fukushima Daiichi sont consultables sur les sites de l'ASN et de l'IRSN : [www.asn.fr](http://www.asn.fr) et [www.irsn.fr](http://www.irsn.fr).

### Radioactivité et radioprotection

En raison du caractère potentiellement nocif pour la santé des produits radioactifs, des dispositions particulières sont prises dans le Groupe, pour permettre aux intervenants en zone nucléaire de travailler en toute sécurité. L'effet de l'exposition à la radioactivité, c'est-à-dire aux rayonnements ionisants, est estimé en sievert (Sv).

En cas d'accident nucléaire, le danger vient d'une exposition externe aux particules radioactives présentes dans l'air, qui est mesurée à l'aide de dosimètres. La contamination externe peut être cumulée à une contamination interne quand le radioélément a pénétré dans l'organisme par voie respiratoire, digestive ou par l'intermédiaire d'une blessure. Les organes reçoivent alors des doses différentes en fonction des lieux de fixation privilégiés des radioéléments. Le cumul des doses à l'organe constitue la dose « corps entier ».

Des mesures de protection sont appliquées en fonction de la gravité de la situation accidentelle. En France, le préfet peut décider la mise à l'abri de la population (dose corps entier prévisible supérieure ou égale à 10 mSv), la prise de comprimés d'iode (dose thyroïde prévisible supérieure ou égale à 50 mSv), l'évacuation des populations (dose corps entier prévisible supérieure ou égale à 50 mSv), ou encore la mise en place de restrictions de consommation.

*Retrouvez plus d'information sur le sujet de la radioprotection sur intranet et [edf.com](http://edf.com)*

<sup>1</sup> L'acide borique est un acide employé comme absorbateur de neutron, dans les centrales électro-nucléaires pour contrôler le taux de fission de l'uranium. Il existe sous forme de cristaux incolores ou de poudre blanche se dissolvant dans l'eau. L'acide borique qui sera acheminé au Japon contribuera à reconstituer les stocks de l'ensemble des exploitants japonais dont le propre stock a été réquisitionné par les autorités nippones pour la centrale de Fukushima.



n'imprimez ce message que si vous en avez l'utilité.